

Le Franc-Parleur

Qui aime bien châtie bien! Qui bene amat, bene castigat.

VOLUME VI—N°

Labbe Germeau,
Bibliothécaire,
Université Laval,
Québec
10 juill-20

Journal de combat et de critique.

Québec, vendredi, 18 mars 1921

LE NUMERO: CIN
PAR AN \$2.50
EN VILLE \$2.50

Raoul Renault Directeur

L'IMPRIMERIE NATIONALE,
817, rue St-Joseph.
TEL. 3554; RES. 3517

Le Mal Vénérien

La campagne anti-vénérienne qui se poursuit depuis quelque temps dans la Province devrait produire, sous peu, des résultats appréciables parmi un certain nombre des avariés.

Toute la grande presse a donné dans le mouvement, et l'on a même vu des publications qui n'auraient pas, avant aujourd'hui, osé prononcer les mots syphillis et avarie sans s'en confesser qui ont donné, sur ce mouvement, des détails circonstanciés.

Il y a cinq ans que le *Franc-Parleur* réclame énergiquement une réglementation sous ce rapport, en s'appuyant sur des données puisées à des sources autorisées. La première fois que nous avons abordé cette épineuse question nous avons scandalisé une foule de bonnes gens et nous avons essuyé les critiques de certains journaux qui criaient au scandale. Parce que nous avions osé appeler les choses par leurs vrais noms, nous nous sommes exposés à la critique de certains puritains outrés qui prétendaient que la presse qui se respecte ne devait jamais aborder ces sujets scabreux.

La dernière convention des médecins de langue française tenue l'été dernier à Québec et les révélations épouvantables qui y ont été faites ont ouvert les yeux des plus scrupuleux et arraché le masque des hypocrites qui se voilaient la face. Aujourd'hui ce sont ceux qui nous mathématisaient parce que nous avions l'audace de discuter ce problème qui sont les plus fervents protagonistes du dispensaire anti-vénérien et qui accordent au mouvement toute l'influence de leurs positions sociales. Ce qui était un crime avant aujourd'hui est considéré maintenant comme une oeuvre nationale et philanthropique.

Les statistiques que l'on a publiées quant au nombre des avariés dans notre province ne peuvent manquer de faire réfléchir tous ceux qui s'intéressent au salut de la race. La guerre et les conditions qu'elle a créées, le flot de soldats aventuriers qu'elle a répandus, le vent de jouissances auxquelles elle a donné naissance, ont contribué énormément à propager l'avarie parce que nous n'avions aucune réglementation pour l'enrayer. Notre politique, sous le rapport de la prostitution, a plutôt aidé à répandre les maladies vénériennes dans des proportions considérables.

L'ouverture de dispensaires anti-vénériens va contribuer de beaucoup à améliorer la situation alarmante que nous avons envisagée, mais cela ne suffira pas pour combattre efficacement l'avarie et les autres affections vénériennes qui étreignent cinquante pour cent de la jeunesse d'aujourd'hui.

Tant que la prostitution ne sera pas réglementée le mal qui ronge la société continuera à sévir.

Il ne faut pas oublier non plus que l'avarie est un mal honteux, que bon nombre de ceux qui en ont été atteints par ignorance ou par accident ne se résigneront pas à avouer leur chute et à se faire soigner volontairement, même si tous les soins sont gratuits. Il y a aussi une autre catégorie d'avarés, la plus dangereuse, qui ne voudra pas se soumettre parce qu'elle sera forcée, pendant toute la durée de son traitement, de faire continence.

Ce qui a le plus contribué à la propagation de l'avarie, c'est l'éparpillement, dans toutes les directions, des filles de joie, des faiseuses de rues qui, pour se soustraire aux poursuites de la police changeaient de domiciles toutes les semaines, quelques fois plus souvent. C'est aussi l'absence complète de contrôle sanitaire.

On a cru naïvement, parce que l'on n'avait pas étudié ce qui s'était produit ailleurs, qu'en décrétant la disparition des maisons de prostitutions que l'on ferait du même coup disparaître la débauche et que tous les ci-devant tenanciers et habitués de ces maisons se livreraient à des oeuvres pies. L'on s'est grossièrement trompé. Toutes ces gens à moeurs relâchées se sont répandues dans tous les coins où elles ont contaminé tous ceux qui les entouraient faisant souvent d'inconscientes et innocentes victimes.

L'ouverture de ces dispensaires fera certainement du bien, soulagera bien des misères, aidera à enrayer la propagation de ces vilaines maladies dont les traces se font sentir jusqu'à la cinquième génération. Mais leur effet bien-faisant sera nécessairement restreint tant que l'on n'aura pas établi une réglementation efficace pour contrôler les maisons de prostitution.

Il est plus facile de prévenir que de guérir, et la prévention ne pourra être faite que lorsque les prostituées seront parquées dans un coin quelconque de la ville, sous étroite surveillance du bureau de santé et de la police. On aura beau multiplier les dispensaires, faire une campagne de presse constante, faire des appels du haut de la chaire, tant que les avariés circuleront librement dans les rues, qu'ils pourront prendre du service dans les magasins, les bureaux ou les résidences privées, quels que soient les efforts que l'on fera, les résultats que nous donneront les dispensaires seront alléatoires.

Il faudrait une réglementation pour permettre aux autorités de renfermer les contaminés dans des lazarets et les y tenir jusqu'à leur guérison. Tant que nous n'aurons pas une loi qui permettra de mettre en quarantaine tous les syphillistiques, l'avarie se propagera en proportions plus grandes que les guérisons et atteindra également ceux qui courent après comme les naïfs et les pauvres innocents. Il faudra en venir là.

La Grande Puissance de la Presse

Il faut bien admettre que le grand véhicule des préjugés, c'est le journal. Il est banal de répéter que la Presse est devenue de nos jours une grande puissance, on pourrait dire qu'elle est la plus grande qui soit, celle de toutes les forces humaines à laquelle appartient la puissance la plus étendue, la plus constante, la plus efficace.

L'homme est essentiellement un être enseigné. La parole de ses semblables exerce sur ses pensées et sur ses actes une influence souvent décisive; témoins le maître à l'école, l'orateur sur la tribune, le prédicateur dans la chaire.

Lorsque cette parole est fixée par l'écriture, reproduite par l'imprimerie, elle perd sans doute quelque chose de sa vie et de son accent communicatif; mais en revanche son action gagne en étendue et en durée.

Tandis que le maître ne s'adresse qu'à un petit nombre d'élèves, l'orateur ou le prédicateur à quelques centaines d'auditeurs, c'est par milliers, par centaines de mille parfois, que se comptent ceux auxquels arrive l'enseignement du journal. La parole passe et s'oublie vite; elle ne peut d'ordinaire se faire entendre qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Le journaliste c'est chaque jour qu'il revient redisant aux mêmes lecteurs les mêmes choses sous des formes variées et les faisant ainsi peu à peu pénétrer dans les esprits comme l'eau qui ne cessant de tomber goutte à goutte finit par creuser la pierre la plus dure.

Or aujourd'hui les journaux sont plus que nombreux. Ils abordent tous les sujets. Ils émettent sur toutes choses des jugements que la plupart des lecteurs acceptent sans les contrôler.

Un homme distingué disait dans une plaisanterie pleine de charmes: "Si un journal affirmait un soir que j'ai volé les tours de Notre-Dame de Paris et que je les ai mises l'une après l'autre chacune dans l'une de mes poches, je commencerais par me sauver. Car je sais que plusieurs des lecteurs de ce journal le croiraient et je pourrais être victime de cette erreur. Plus tard justice me serait rendue, mais pour moi il ne serait plus temps."

Dans les temps troublés où nous vivons, il n'est pas de profession plus noble, plus utile que celle de journaliste, si elle est inspirée par le dévouement, si elle met un caractère et un talent au service de la vérité, du droit, de la liberté des grands intérêts moraux et matériels de la patrie.

Entre toutes les carrières profanes, il n'en est pas qui exige

un tel ensemble de qualités et de vertus, un esprit ouvert sur toutes les questions, capable de les assimiler, une plume alerte, l'habitude comme la passion du travail, et d'un travail toujours élargi, la nécessité d'être tout ensemble prudent, prompt et réfléchi.

Quelle mission les journalistes ont à accomplir, mais aussi quelle responsabilité est la leur! Ces pensées, ces récits qu'ils jettent aux quatre vents du ciel s'en vont sur tous les points du pays. Ce sont des semences qui germent et lèveront. Auteurs des semences, ils seront responsables de la moisson.

Grâce à Dieu, nous avons des journalistes vrais, qui savent mener une plume loyalement, qui se respectent et respectent leurs lecteurs, qui veulent élever le niveau moral et intellectuel du peuple, qui ont à coeur le souci des intérêts sacrés du pays.

Je suis convaincu qu'il n'en est pas un seul dont on pourrait dire ce qu'on disait un jour malicieusement d'un homme qui avait pendant de longues années écrit dans un journal et qui venait de mourir: "Dans sa vie, il n'apprit rien, il écrivit presque sur tout, il se trompa presque toujours et il ne s'en aperçut jamais."

Quel mérite ils auraient et quel service ils rendraient à la société ceux qui ont la direction des journaux, s'ils pouvaient après avoir consciencieusement écrit leur article quotidien, surveiller ou faire surveiller avec soin ce qui s'imprime dans les autres nombreuses colonnes du journal! Que de dépêches remplies de faussetés, pétries de fanatisme, viennent de tous les coins du monde! Elles sont souvent fabriquées par des hommes inconnus. Elles sont les dissensions, entretiennent les malentendus et les conflits entre des citoyens qui devraient pouvoir vivre dans l'union et la concorde.

Et, pour rester dans le vrai, il peut être dangereux de ne lire qu'un journal et d'ajouter une foi aveugle à tout ce qu'il dit. Celui qui le dirige peut être intelligent, mais il peut parfois se tromper, il n'a pas toujours le temps de s'informer exactement de ce qu'il apprend aux autres, de réfléchir avec quelque loisir et autant qu'il le désirerait aux jugements qu'il est chargé de porter. Puis, surtout, s'il est à la tête d'un journal de parti, il n'est pas toujours libre de dire toute la vérité. Heureux s'il a assez de caractère pour se garder de toute violence inutile et se préserver de toute injustice sciemment acceptée.

Mgr MATHIEU,
Arch. de Régina.

NE FAISONS RIEN D'UTILE

— Marie, avez-vous lavé les poissons avant de les mettre dans la friture?

— Non, madame, c'était pas la peine.

— Pourquoi?
— Dame, ils avaient déjà pas sé toute leur vie dans l'eau!

MEMOIRE AU LOGIS

— En quittant ma femme après déjeuner, je lui ai donné un baiser d'arc-en-ciel.

— Qu'est-ce que ça peut bien être qu'un baiser d'arc-en-ciel?
— Celui qui suit l'orage.

La Représentation Française de la Saskatchewan

Depuis la mort de l'honorable Benjamin Prince, les Canadiens français de la Saskatchewan n'ont pas de représentant au Sénat fédéral. Le gouvernement fédéral ne nous a pas jamais gâtés sous ce rapport; et il faut le presser longtemps avant qu'il accède à concéder ce qui est non pas une faveur, mais un droit, basé sur la tradition, et la stricte justice. En effet, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan ont toujours eu depuis la Confédération, leurs représentants au Sénat et il est à croire que cette tradition se perpétuera. De plus, il n'est que juste que les descendants des pionniers des provinces de l'Ouest aient leur représentant au Sénat fédéral quel que puisse être leur nombre et surtout quel que soit le chiffre de ceux qui sont émigrés depuis les quinze ou vingt dernières années et qui ont ainsi accru la population de l'Ouest au détriment de ceux qui l'avait explorée, évangélisée et civilisée.

En ce moment, les Canadiens français du Manitoba ont deux juges et un sénateur; l'Alberta un juge et un sénateur. Les Canadiens français de la Saskatchewan ont été privés pendant plusieurs mois de l'un et de l'autre. Depuis deux jours seulement l'hon. W.-F.-A. Turgeon, ex-procureur-général de la Saskatchewan, a été nommé juge de la Cour Suprême de cette province. Le gouvernement Meighen qui se dit l'ami des Canadiens-français, se doit maintenant de nommer un sénateur français pour remplacer le sénateur Benjamin Prince, décédé, qui représentait le comté de Battleford.

Toutes les provinces anglaises, sauf la Colombie-Anglaise, l'Île du Prince Édouard et la Saskatchewan ont leurs représentants français au Sénat. Ces représentants ne sont pas toujours en aussi grand nombre qu'ils devraient l'être; il est bon de se le rappeler de temps en temps.

Ainsi le Nouveau-Brunswick devrait avoir plus de deux représentants français et la province d'Ontario plus qu'un. Au Nouveau-Brunswick la population française est de 90,611 et la population anglaise de 229,896, d'après le recensement 1911. Or, les Canadiens français ont deux représentants seulement, alors que les Anglo-Canadiens en ont huit.

Dans notre province, d'après le dernier recensement, nous sommes 202,442. En réalité, nous sommes beaucoup plus. Or, nous n'avons qu'un seul représentant, alors que nous avons droit à au moins deux.

Quelle est la situation dans la province de Québec? On dirait que la minorité anglaise est toujours très bien traitée, qu'elle ait affaire aux Canadiens français ou aux siens. Le dernier recensement lui donne dans Québec une population de 316,103. Or, cette minorité a six représentants au Sénat. Que l'on compare la proportion de ses représentants à celle des nôtres, et l'on verra s'il n'y a pas dans la plupart des cas une flagrante injustice.

Il s'agit en ce moment surtout de la nomination d'un sénateur français pour la Saskatchewan. Nous espérons que le gouvernement ne se fera pas prier et qu'il continuera de suivre la tradition établie par les gouvernements précédents et basée sur des droits indéniables. De plus, il est bon de toujours se rappeler que dans certaines provinces anglaises nous n'avons pas la représentation voulue et de là le rappeler à l'occasion. Ces réclamations auront encore plus de force après le prochain recensement qui ne manquera pas de nous donner dans toutes les provinces une plus grande force numérique.

— Le Droit.

Charles GAUTIER.

Les Pourboires

La législature du Massachusetts vient de décréter une loi contre les pourboires. Tous ceux qui se rendront coupables de donner ou de recevoir des pourboires, de quelque nature qu'ils soient, s'exposeront à une amende de \$25.00, ou, à défaut de paiement, à un emprisonnement de trente jours.

C'est une loi qui vient à son heure et qui devrait être généralisée dans tous les états de l'union américaine, ainsi que dans tout le Canada.

Les pourboires sont devenus une plaie sociale. Cette coutume a été importée d'Europe où elle règne depuis longtemps. Mais en Europe le pourboire est taxé: il est sensé représenter dix pour cent de la somme payée. Cependant, les Américains, et surtout les nouveaux riches en ont abusé

à tel point qu'il constitue aujourd'hui une lourde charge pour des gens de moyens médiocres.

Au Canada comme aux États-Unis, dans les grands hôtels, en chemin de fer ou en bateau, on est constamment forcé, si l'on veut être servi convenablement, de plonger sa main dans sa poche pour en sortir des trente sous, des cinquante sous et même des piastres.

Lorsque l'on arrive à un grand hôtel, avant d'atteindre sa chambre, il nous faut nous décoller de plusieurs pièces. En descendant de voiture un laquais nous reçoit sur le trottoir, s'empare de notre sacoche et la dépose sur les gradins de l'hôtel: trente sous. Un autre vient à notre rencontre et nous conduit au bureau: encore trente sous. Lorsque nous avons inscrit notre nom

dans le registre et que notre chambre nous a été assignée, le commis sonne une cloche et un autre chasseur apparaît qui nous conduit à l'élévateur: encore un trente sous. Le garçon de l'élévateur nous dépose à l'étage où se trouve notre chambre où nous sommes reçu par un nouveau chasseur: un autre trente sous. Ce nouveau chasseur nous conduit à notre chambre, allume la lumière, dépose notre sacoche dans la garde-robe, si nous avons un par-dessus, il l'accroche convenablement et il attend son pourboire: encore une pièce de trente sous. Avant de se retirer il nous offre de l'eau à la glace, mais ce n'est pas lui qui l'apporte, c'est un autre garçon qui tend la main, lui aussi, pour son trente-sous.

Si vous êtes pour séjourner à l'hôtel pendant quelques jours, et que vous n'avez pas donné au moins trente sous à chacun de ces valets, vous êtes sur que vous serez traité au "bout de la poche", que l'on vous regardera comme une bête curieuse, un sauvage, quoi, que l'on se permettra même des remarques désobligeantes sur votre compte en vous montrant au bout du doigt.

Les garçons de service vous fuiront, ne répondront pas à vos appels; le proposé à l'élévateur vous promènera d'un étage à l'autre ou vous déposera sur un autre plancher que celui où se trouve votre chambre.

A la salle à manger, pourboire à la jolie jeune fille qui reçoit votre chapeau à l'entrée, pourboire au maître d'hôtel qui vous assigne votre place, pourboire au garçon de table qui vous sert, pourboire à l'échanson qui vous verse le vin ou l'eau de table, pourboire au petit chasseur qui vous apporte les cigares ou les cigarettes. Vous serez chanceux si vous n'êtes pas obligé de donner un pourboire à la jeune fille qui vous présentera un cure-dent à votre sortie de table.

Il en sera de même tout le temps que vous séjournez à l'hôtel chaque fois que vous demanderez un service quelconque.

Dans les chars d'orties et les chars parlors les nègres ne se contentent plus de trente sous et font la grimace, aujourd'hui, lorsque vous ne leur présentez qu'une de ces pièces.

La plaie des pourboires en est revenue à un point qu'il importe de l'enrayer car les bornes raisonnables sont dépassées depuis longtemps.

Notre législature devrait étudier cette question et soumettre un projet de loi qui serait certainement bien vu de tous les législateurs ainsi que du public qui sont victimes de cette coutume arbitraire.

ARITHMETIQUE PRATIQUE

Un professeur posa un jour le problème suivant à ses élèves:

— Vous êtes huit, je suppose. Vous possédez ensemble 48 pommes, 32 pêches 56 prunes, 16 melons. Qu'aurait chacun de vous? Réfléchissez bien.

Mal au ventre! s'écria spontanément un élève qui ne réfléchissait jamais avant de répondre.

PENSEE DE GUIBOLLARD

Les affreux défilés des sociétés; on les connaît toujours avant de les lever.

Hotel St-James
RUE CRAIG-OUEST
En face de la gare Bonaventure
A deux pas de la gare Windsor

Chambres et Cuisine de première classe.
PRIX MODERES

Vins et liqueurs servis au Portland Club,
attache à l'Hotel

NEPTUNE INN
Geo. LeVallee, Prop.
115, COTE de la MONTAGNE
Plan Américain et Plan Européen

TAUX: \$2.00 PAR JOUR ET PLUS
Téléphone 1/08 Téléphone 1852

LACASSE DECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

BUREAU PRINCIPAL: 21, rue St-Jean, Québec

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

SUCCURSALES à Québec

ST-ROCH ... Coin des rues St-Joseph et du Pont
ST-SAUVEUR ... No. 801, rue St-Vallier
JACOBS-CARTIER ... Coin des rues St-Joseph et Caron
ST-JEAN-BAPTISTE ... Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean
BASE-VILLE ... Coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre
LEMOULOU ... Coin de la 5e Rue et de la 4e Avenue

SUCCURSALES A LEVIS

LEVIS ... No. 109 rue Commerciale
LEVIS ... No. 20, rue Eden

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties excep-

DEMANDEZ

Nos fameuses bières de tem-
pérance sont insurpassables.

mandez - les partout

TIP TOP BEER
BIERE BLONDE
BIERE CHAMPLAIN
Porter CHAMPLAIN

La Brasserie Champlain
LIMITEE

QUEBEC

LA BANQUE NOLSONS

Une succursale de cette Banque
a été ouverte récemment à St-Roch,
dans la l'Edifice du Québec Railway.

LA BANQUE NOLSONS

est une des plus vieilles institutions
bancaires du Canada.

Nous sollicitons les comptes d'é-
pargnes et la clientèle commerciale
et industrielle.

C.-P. LIEBICH, GERANT

Abonnez-vous à la Basse-Cour, revue mensuelle con-
sacrée à l'élevage des volailles et autres animaux de basse-
cours. Abonnement \$1.00 par année. S'adresser à la
BASSE-COUR, 317, rue St-Joseph, QUEBEC.

PSYCHOLOGIE

Un gros homme à la trogne
vermeille décide de se faire pho-
tographier. L'artiste l'installe de
vant son appareil, puis lui de-
mande aimablement:

— Voulez-vous boire quelque
chose?
— Avec plaisir, répond le gros
homme.
Le photographe opère et ne
parle, plus de rien.
— Mais, dit le gros homme en
se levant, et votre petite invita-
tion?
— Oh! ne faites pas attention,
répond l'artiste. C'était simple-
ment pour vous aider à prendre
une expression naturelle.

**LE MERVEILLEUX
REMEDE
AUX FRUITS**

Chaque foyer canadien a
besoin de "Fruit-a-tives"

"Fruit-a-tives" apporte un prompt
soulagement, et assure une guérison
rapide à tous ceux qui souffrent
d'Indigestion, de Constipation, de
Névrologie, de Rhumatisme, de Moux de
Tête Nerveux, de Douleurs dans les Reins
ou le Dos, d'Eczéma et autres maladies de
la Peau, s'ils suivent le traitement
à la lettre. "Fruit-a-tives" est le seul
remède fait de fruits.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte
d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens
ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives
Limited, Ottawa, Ont.

LES SATISFAITS

— I —

Les satisfaits ont dit: "Nous railions vos extases,
" Vos strophes, vos discours, vos grands mots triomphants.
" Vous élevez un temple au Néant, et vos phrases
" Font rire les enfants.
" Les besoins, les devoirs, les droits? Querelle vaine!
" Il faut que l'atelier s'adosse à l'Hôpital
" Et que le paria garde à son pied fa chaîne,
" O maître, ô Capital!
" Nous vivons au milieu des caresses lascives;
" La nature a pour nous épuisé son trésor;
" Des sources du travail, entre nos mains oisives,
" Jaillit un fleuve d'or.
" Nous ne sommes point nés sous l'étoile commune;
" Tout mortel a sa part de joie ou de douleurs;
" Et pour le grand banquet, c'est nous que la fortune
" A couronnés de fleurs.
" Insensés qui cherchez un idéal suprême
" Sur les flots orageux de la Société,
" N'avez-vous donc jamais courbé votre front blême
" Sur la réalité?
" Le monde est ainsi fait, ô rêveurs de systèmes!
" Que nous avons pour nous tout le faisceau des droits
" Et que vos rédempteurs, accablés d'anathèmes,
" Expirent sur leurs croix.
" Dites-leur maintenant de crier à la foule
" Que le soleil des cieus luit pour tous les vivants
" Et que l'autorité n'est plus qu'un mur qui croule
" Sous l'orage des vents!
" Mais si pour amener quelque horde indignée,
" Ils tentent d'arracher leurs flancs aux noirs poteaux,
" Qu'ils tremblent! Nous avons encore une poignée
" De clous sous nos marteaux."

— II —

Ainsi donc, c'est en vain que la France indomptable
Sous le niveau des lois a confondu les rangs,
Souffleté la noblesse et comme un grain de sable
Broyé l'orgueil des grands?
Quoi! nous avons à coups de hache, à coups d'épée,
Bâti le monument des devoirs et des droits!
L'Europe a frissonné sous notre main trempée
Du sang impur des rois!
Et l'on veut qu'au mépris d'une sainte harmonie,
Sur le tronc féodal au feuillage changeant,
Nous regardions grandir cette autre tyrannie,
Le règne de l'argent?
Est-ce bien pour vous seuls qu'on a franchi l'abîme,
Que Robespierre est mort, que Danton a parlé,
Et qu'avec leurs remparts, témoins de l'ancien crime,
Les châteaux ont brûlé?
Ah! si nous avions su qu'un jour ces vendeurs d'hommes,
Fauchés comme des blés au long du grand chemin,
Renaîtraient du passé, transformés en Prud'homme,
Un sac d'or à la main,
Les foules, suspendant l'essor des Epopées,
Eussent laissé l'autel et le trône debout,
Et l'on eût promené moins de têtes coupées
Aux piques du Dix-Aout!

— III —

De quel droit raillez-vous les penseurs, les poètes
Réclamant pour chacun la lumière et le pain,
Si toujours apparaît au milieu de vos fêtes
Quelqu'un qui meurt de faim?
Si le fleuve toujours dans ses vagues charrie
Quelque maudit dont nul ne portera le deuil?
Si les assassinés de la Ricamarie
Rôdent sur votre seuil?
Si la mère n'a pas de lait pour son pauvre ange?
S'il faut, prostituant la jeunesse et l'amour,
Se dire le matin, "Je vais dans cette fange"
" Chercher le pain du jour!
Si l'égoïsme lâche est votre mot suprême?
Si, quand tombe la nuit, des vierges de quinze ans,
Pour vendre leur pudeur, s'attachent, le front blême,
Au manteau des passants?
Si la douleur survit dans la joie éphémère?
Et si le pied se heurte au cadavre de ceux
Qui, pour ne plus ronger la vie, écorce amère,
La jetèrent loin d'eux.

— IV —

Certes, vous l'avez dit, dans la lutte terrible,
C'est nous qu'attend la mort sous le froid des pontons
Et qui sommes les fous, les maudits, et la cible
Des feux de pelotons.
Qu'importe? Nous savons que l'idée immortelle,
Invisible lutteur au torse de géant,
Peut vous pousser demain, sous le vent de son aile,
Dans l'abîme géant.
Nous savons que nos fous meurent en fous sublimes,
Que la foule les berce au fond de leur tombeau
Et que leurs grands esprits rallument sur les cimes
L'universel Flambeau!
Et, pâles voyageurs de la nuit sépulchrale,
Nous entendons nos morts nous appeler tout bas,
Chaque fois qu'on nous dit, Question sociale,
Que tu n'existes pas!

CLOVIS HUGUES.

IL PARLAIT DU NEZ

Un homme, dans une bagarre
eut le nez tout écrasé; il saignait
abondamment. Sa femme ac-
court; elle se lamente et pleure.
Un homme de police la console
en lui disant de ne pas tant crier.
— "C'est plus fort que moi, ré-
pondit la femme; hélas! mon
pauvre mari ne pourra plus par-
ler!" — "Comment cela?" — Eh!
bien, oui, mon mari est un hom-
me qui parlait du nez!

**DE L'OUVRAGE POUR SA
FEMME**

Un cheminot se présente à la
porte. "Que voulez-vous?" lui
demande sèchement le proprié-
taire. "De l'ouvrage", répon-
dit le vagabond en tremblant. Ce
tremblement affecté parut si
réel au bourgeois qu'il en fut
touché. Il continua: "Quelle
sorte d'ouvrage?" — "Oh! je ne
suis pas particulier: du lavage,
du nettoyage, du repassage: tout
ce qu'une honnête personne
peut faire." — De plus en plus
charmé et favorablement impres-
sionné le bourgeois se félicitait
d'avoir trouvé un honnête tra-
vailleur sous une livrée de hail-
lons. Il reprit: "Voilà un langa-
ge et une manière qui me plai-
sent. J'aime un pauvre homme
qui veut résolument travailler.
Mais en vérité, je ne m'attendais
pas au genre d'ouvrage que vous
me demandez." — "Oh! ce n'est
pas pour moi que je demande cet
ouvrage-là: c'est pour ma fem-
me."

LA REVUE NATIONALE

Numéro de mars

ne le cède en rien à ses devan-
cières. Sa couverture porte im-
primé en un beau brun clair, l'un
des plus beaux tableaux de notre
excellent artiste canadien, M. J.-
C. Franchère. Toute une page à
l'intérieur, imprimée également
en couleur, reproduit quelques-
unes des toiles les plus remar-
quables du dernier salon et le res-
te de l'illustration n'est pas moins
remarquable par sa valeur que
par son abondance. Un texte va-
rié, et d'une haute tenue litté-
raire accompagne comme d'habi-
tude ces nombreuses gravures.

Voici du reste, le sommaire:
1875-1921 (illustré) Robert Le
blanc; La Vie littéraire Henri
d'Arles; Adieu à la neige (poé-
sies) L. G.; La "Jolie Nonne" (ré-
cit historique illustré) Sabine
Sainte-Marie; Nos écrivains et
l'Institut de France Emile Mil-
ler; Radotages et paradoxes: Ré-
mi Tremblay; Le Succès (comé-
die, fin) Antonin Proulx; Le
Jardin du Silence (roman illus-
tré, suite) Victor Féli; Les étu-
des religieuses, Marie-Claire Da-
veluy; Du Salon à la cuisine Per-
le Satin; Pages d'hier (extraits)
Charles Maurras Comtesse de A
vila; La Bonne idée de Justine
(Conte de Pâques pour les en-
fants) Pierrette Avril; Homma-
ge à Louis Hémond (illustré); Ce
qui se passe, Henri du Vallier.
Carnet d'un curieux. — Notre
revue. — Propos de la Dame-qui-
lit. — A la queue de la poêle. —
Courrier graphologique, etc.

SUFFRAGETTES AUX URNES

Voterez-vous bientôt, mesda-
mes? Sans doute que oui. En
tout cas, vous ne feriez qu'imi-
ter les Américaines, les Suédoi-
ses, les Anglaises et les Alleman-
des qui, toutes, ont obtenu leurs
droits électoraux.

Aux dernières élections, dans
une grande ville du Palatinat,
ménagères s'entretenaient du
scrutin proche.

— Comment comptez-vous vo-
ter? demandait l'une d'elles
— Oh! fit l'autre. Je ne me
mettrai pas en frais de toilette,
vous pensez bien. J'irai en fichu,
voilà tout.

Le "Franc-Parleur" est publié
et imprimé par l'Imprimerie Na-
tionale, au No. 317, de la rue
St-Joseph, à Québec.

\$29.50

Il nous reste un bon choix
d'habillements pour Hom-
mes et Jeunes Gens
A \$29.50

en tweed de fantaisie dont
plusieurs modèles différents
dans les plus récentes
coupes

La valeur réelle de cet habit est
de \$40.00

Profitez du choix pendant qu'elle est
A \$29.50

Jules Gauvin
Rep. SEMI-READY
183, St-Joseph, Québec.

**LE CIGARE IRR-SISTIBL
MADAME
BUTTERFLY**

POUR
Le Bourgeois Canadien
DEMANDEZ-LE PARTOUT

ALFRED GLACKMEYER
Repér. tant pour le District de Québec

64, rue St-Joseph Québec
TELEPHONE 7591

La Cie d'Agences Europeennes

Liqueurs et Produits Alimentaires en Gros

4 NOTRE-DAME PHONE 2914

Vendons par quantité de dix gallons à la fois — Scotch
Gin, Brandy, Whisky, Etc.

Le Cordon Bleu

44 - Garneau

Restaurant de luxe pour Dames et Messieurs
Spécialité: repas et Rafraichissements —
Cuisine Canadienne.

C. Gastonguay, Fils, gérant Tél. 6757

ANCHOR WEAKNESS CURE

IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE,
LA FEMME FAIBLE,
LES ENFANTS FAIBLES,
LES JEUNES FILLES FAIBLES
EN VENTE PARTOUT.

JE. Bédard, Oct. Bédanger
I. C. L. I. C.

Bédard & Bélanger

COMPTABLES
AUDITEURS
— ET —
LIQUIDATEURS DE FAILLITES

REGLEMENT DE COMPROMIS
entre
DEBITEURS et CREANCIERS

101 RUE ST-PIERRE
QUEBEC
Téléphone 1412

M. ERNEST LEFAIVRE, L.L.C.
J. AUB GAGNON

LEFAIVRE & GAGNON
Successors Lefavre & Lefavre
Comptables-Auditeurs

LIQUIDATION DE FAILLITES

Compétence et diligence apportées
dans le règlement de compromis
entre débiteurs et créanciers.

147, COTE DE LA MONTAGNE
Coin Côte de la Montagne et Dalhousie
QUEBEC

TELEPHONES { 1108
1908

'Thea' IMPERIAL CETTE SEMAINE
 LE Drame sensationnel.
 Représentations des plus sensationnelles
 Prix: 25, 40, 50c.; Loges 75c
 Matinées: Mardi, Jeudi, Samedi.
 Prix: 30, 40c.; Loges: 60c. **Taxe comprise.**
 "GALA" Mercredi et Vendredi.
 Par Alex. DESMARTEAUX et autres.

Théâtre "PRINCESSE" SEMAINE
 Troupe Ross-Bozo
 dans Comédie musicale assisté de 10 jolies poupées 10. Venez aussi entendre la Fameuse "CHICAGO JAZZ BAND" composée de 5 musiciens 5 Aussi vues de choix.
ADMISSION GENERALE 25c

"Theatre Crystal" CETTE SEMAINE
PROGRAMME DE VUES CHOISIES
 LUNDI et MARDI: — Série et mélodrame
 MERCREDI et JEUDI: — Spécial et Série.
 VENDREDI et SAMEDI: — Vues mixtes et Série.
 Vues expliquées par L. GOSSELIN.
 Admission 15c **Taxe comprise**

Hotel Blanchard
 JOS. CLOUTIER, Propriétaire
 Carré Notre-Dame Plan Américain et Européen
 — TELEPHONE —
 A proximité du Richelieu et des Gares de chemin de fer

AVIS
 Nous avons le plaisir d'informer notre nombreuse clientèle et le public que nous venons d'obtenir notre licence en vertu de la loi Scott pour la vente des vins et spiritueux. Toutes les commandes de la ville ou de la campagne accompagnées d'un certificat de médecin recevront notre pleine attention.

Charles S. Riverin
 MARCHAND-ÉPICIER
 55, Rue de la COURONNE

HOTEL VICTORIA H. FONTAINE Prop.
 Plan Européen et Américain
 \$2.50 et plus Avec bain \$3.00 et \$3.50

A MES CLIENTS
 Il me fait plaisir d'annoncer à mes clients et au public en général que j'ai obtenu, comme par les années passées, ma licence pour vendre les vins et liqueurs en vertu des articles 118 et 119.
 Veuillez cependant vous rappeler que chaque commande, par la poste ou autrement, doit être accompagnée d'un certificat de médecin.

TOUJOURS A VOTRE SERVICE
FRS BOURET
 181 rue St-Paul, Québec
 Epicerie, Provisions, Vins, Liqueurs.

A VENDRE
 25 Quarts d'Huitres Bouctouche fraîches pêchées au quart ou à la mesure
ACHILLE THIVIERGE
 408 ST VALIER

ŒUFS FRAIS
 Œufs strictement frais livrés tous les jours dans des boîtes scellées.
FERME CHANTECLERC,
 Tél. 3517-W 552 Première Avenue.

LE MARIAGE DE BRIGITTE
 à ses parents. Elle fut aussi froide que franche et positive. "Je ne vous aime pas, me dit-elle et j'irais plus tard." Mais je sais que j'adore le monde et que je ne m'en passerai jamais. Comme vous ne me plaisez ni plus ni moins qu'un autre, je vous autorise à demander ma main, mais jurez-moi d'observer ces trois conditions: 1o Passionnée de musique, élève de Diemer, je suivrai librement ma vocation de virtuose. 2o Nous ne mettrons jamais les pieds dans votre domaine familial. 3o Nous n'aurons pas d'enfants".

— Tu as refusé de promettre?
 — Pouvais-je, sans abliquer mes droits de mari, Souscrire à pareilles exigences? J'ai supplié Brigitte de transiger. Elle fut inexorable. Alors nous avons repris notre liberté mutuelle.

— Tu t'es rappelé le chemin de mon vieux domaine?
 — J'y serais venu les yeux fermés. Potaches ou soldats, nous y avons passé de si bonnes vacances! Moi aussi, je possède une demeure familiale; moi aussi, j'ai rêvé d'y mener cette saine et paisible existence de châtelain fermier. Malheureusement ce projet devint irréalisable. A la suite de quelle déception je te l'ai dit:

— Oui, je sais, dit Merval. Au régiment tu ne me montrais sa photo et plusieurs fois, partant ensemble en permission, tu m'as mené fox-trotter chez les Haudray.

— C'est vrai. Fine, svelte, racée d'une élégance suprême. Brigitte avec ces beaux cheveux d'or et sa pâleur de neige, était la plus fascinante de nos danseuses. Malheureusement, trop gâtée, elle se montrait hautaine dédaigneuse, autoritaire et d'une inflexible volonté.

— Tant que ça?
 — J'en sais quelque chose! grommela Nordier. Libéré du service, je n'eus rien de plus pressé que d'aller trouver Brigitte Haudray. Je lui avouai mon très vif désir de l'épouser et je lui demandai permission de parler mariage

je n'étais plus tant à plaindre que ça!
 — Je comprends, devina Nordier dans un sourire encore plus fin. Tu as plaqué la blonde Brigitte en son Paris adoré et tu es venu, à la campagne, te consoler auprès de quelque jolie fermière.

Et comme, brune, grasse à la fois rose et basanée en sabots, camisole entr'ouverte et tablier bridé sur une jupe de cotonnade, une belle paysanne s'avancant, te nant un bébé contre son sein et portant de l'autre main le bol de lait, Paul Nordier précisa sa conjecture:

— Parions que voici ta consolation! Compliments, cher ami quelle fraîche et solide gaillarderie quel superbe Rubens!

Le superbe Rubens, ayant posé l'enfant sur les genoux de Merval, se tourna vers le visiteur, lui tendit le bol de lait et s'écria, amusée et moqueuse:

— Hé quoi?.. Pas de syncope Pas même un cri vite étouffé? .. Vous la revoyez cependant, votre idole de jadis. L'adorable Brigitte! Il est vrai qu'en ce temps-là j'étais mince et que j'ai engraisé; j'étais pâle et je suis plutôt hâlée; ma chevelure semblait d'or. et je me teins plus! Mais tout de même, en trois ans, je n'ai pu devenir si "moche" qu'un admirateur fervent ne me reconnaisse plus!

Ahuri, Nordier balbutia assez piteusement:

— Pardon.. Je m'attendais si peu à vous revoir.. ainsi! "Pas de campagne.. Pas d'enfants.."

— Hé oui, fit Brigitte gaiement. Jeune fille on dit cela, on le croit, on se fait des idées arrêtées sur la vie.. qu'on ignore! Puis mariée et maman, — pour peu que l'amour s'en mêle! — on change corps et âme, du tout au tout! Ne regardez pas Merval: ce n'est pas lui, le pauvre gros qui a bouleversé toutes mes décisions. C'est ce tout petit que je viens de lui mettre sur les genoux. Il y en a un autre en train.. Les Les moutards se portent tellement mieux à la campagne qu'à Paris!

— Et l'art? dit Paul Nordier, ne pouvant se défendre d'un mouvement de dépit devant ce rustique bonheur étalé sous ses yeux. Et les triomphes, les ivresses d'une existence d'artiste?
 Cette insistance agaçait la jeune femme. Elle répliqua:
 — Avec les six mille francs que Merval m'a donnés pour le piano j'ai achevé deux vaches. Notre jeune gosse et leurs veaux se chargent de la musique..

Peu après, Nordier prétextant l'heure, se leva, prit congé.

— Adieu, mes bons amis, fit-il dans un sourire forcé. Je vous laisse à vos joies conjugales.. En somme, je constate que Merval fut plus malin que moi!

— Ou plus brave! riposta Brigitte, frois-

Et le châtelain-fermier avec le calme d'un homme heureux, répéta modestement:
 — J'ai risqué... C'est le secret de la chance!

Charles FOLEY

GAGNEZ UN PRIX

Les Chances Sont Grandes!
 Il y en aura cinq de donnés

Vos chances de gagner dans cette vente sont très bonnes, car il y aura cinq magnifiques prix de donnés gratuitement et les participants à la distribution de ces prix seront peu nombreux, car nous n'avons qu'une petite quantité de machines à coudre à vendre avec cette offre.

Le plus grand risque que vous courez, c'est de ne pas placer votre commande assez tôt pour prendre part à la distribution de ces prix. Une machine à coudre est absolument nécessaire dans votre maison, donc vous avez tout à y gagner en l'achetant pendant que cette offre est en vigueur. Votre machine à coudre vous sera livrée sur réception de votre commande, avec une magnifique boîte d'accessoires en acier nickelé.

WHITE \$74.10
 Rotatoire

ECONOMISEZ de \$15 à \$35 sur les PRIX REGULIERS

Des prix spéciaux ont été établis pour cette vente spéciale. Comparez-les. Vous ne trouverez pas d'autres machines à coudre d'égale valeur, à moins de payer de \$15 à \$35, de plus. Les machines à coudre "WHITE" et "LEGARE" sont les plus parfaites sur le marché et nous les vendons avec une GARANTIE A VIE.

LISTE DES PRIX

1er Prix. — Un riche ameublement de salon, cinq morceaux, en acajou de luxe, d'un style élégant, sièges recouverts en brocart de soie fleurie de différentes couleurs. Valeur	\$100.00
2ième Prix. — Un magnifique lit en cuivre, poteau et barres transversales de 2 pouces, qualité "Legaré". Valeur	61.00
3ième Prix. — Un élégant Buffet, fini chêne Royal. Grandes dimensions, avec un grand miroir ovale biseauté. Valeur	47.50
4ième Prix. — Un beau Sofa-Lit. Charpente en bois dur fini doré recouvert de Tapiserie. Valeur	27.50
5ième Prix. — Cinq chaises et un fauteuil, pour salle à manger. Voilà un prix qui ne manquera pas de plaire. Valeur	20.90

TERMES FACILES Cette vente n'est pas réservée qu'à ceux qui peuvent payer comptant. Tout le monde peut y participer, puisque nous n'exigeons qu'un petit montant comptant, la balance par termes faciles. Venez, lorsqu'il ne s'agira que de régler la question d'argent, nous nous arrangerons facilement.

P.T. LEGARÉ
 LIMITÉE
 239 ST-JOSEPH 273 ST-PAUL

J.P.E.GAGNON
 L. I. C.
 V. - E. PARADIS
 Comptable auditeur
 Liquidateur de faillites
 ET
 Administrateur
 de successions
 44-46 rue Dalhousie

L. E. FORTIER
 NOTAIRE
 111 Rue St-Joseph
 Argent à prêter sur hypothèques et sur débiteurs

BELLEAU & AUGER
 ASSURANCES
 Feu, Vie, Marine
 05, Rue St-PIERRE
 Cautionnement QUEBEC
 Téléphone: 1091

HENRI POULIOT
 NOTAIRE
 73 rue des Fossés,
 QUEBEC TEL. 7037

Victor Plamondon
 MARCHAND DE
 Matériaux de construction
 toutes sortes
 1235, Rue St-Valle
 Téléphone 6180

Hector Laferté Louis A. Pouliot
 Tél. rés. 4039 Tél. re. 1779
 Tel. Bureau 1925

LAFERTE & POULIOT
 AVOCATS
 88 RUE ST-PIERRE
 BUREAU DU SOIR
 325 1/2 St-Joseph Tél. rés. 1394

Osc Drouin
 AVOCAT L. L. L.
 81, rue St-Pierre, Tél. 5990

THEATRE VICTORIA
 Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.
 Vues inédites et choisies
 Changements deux fois par semaine, Lundi et Jeudi
 Orchestre superbe sous la direction de
A. CLAFERTON
 PRIE: Matinées: 7c. Soirées: 10c. Non de passage compris
ESSAYEZ
 Abonnez-vous
 au
Franc-Parleur

Nous l'avons Predit

Depuis sa fondation le "Franc-Parleur" a combattu la prohibition. Il a donné à l'appui de sa thèse, des arguments irréfutables et il a prédit, presque à la lettre, ce qui arriverait.

Nous avons prétendu que l'application d'une stricte loi de prohibition était impossible; que l'on ne pouvait pas par des décrets arbitraires changer du jour au lendemain l'estomac du buveur. Nous avons signalé, au point de vue catholique le danger d'adopter semblable mesure et nous avons insisté sur le fait que le mouvement prohibitionniste avait pris naissance, aux Etats-Unis d'abord, parmi les protestants fanatiques. Depuis que nous avons mis nos lecteurs au courant des conséquences que nous appréhendions, plusieurs de nos prédictions se sont réalisées. Aux Etats-Unis on a vu des fanatiques s'agiter pour empêcher nos prêtres de se procurer le vin pour le sacrifice de la messe. On a suggéré l'emploi du jus de raisins non fermenté, le "grape-juice".

Dans l'état du Colorado un député vient de présenter un projet de loi pour limiter à vingt gallons de vin l'approvisionnement annuel de chaque paroisse catholique, qu'elles soient desservies par un ou plusieurs prêtres. Cette limitation représente, pour une paroisse de deux prêtres, un approvisionnement de moins d'une roquille de vin par messe.

Et la moyenne des paroisses doit être de plus de deux prêtres.

Nous avons dit et répété, à plusieurs reprises, que le mouvement prohibitionniste visait indirectement les catholiques dans la célébration de la messe. Plusieurs faits sont venus, depuis quelque temps, confirmer nos prédictions.

Nous avons été, à Québec, sous

l'empire de la loi Scott pendant tout près de deux ans, et nous avons eu une soi-disant loi de prohibition par toute la province. On en connaît les résultats désastreux, à Québec comme ailleurs.

Aux Etats-Unis, on sait ce qui se passe. Il n'y a pas de journée que l'on ne signale pas des saisies d'énormes quantités d'alcools. On dévalise même les entrepôts de l'Etat. N'a-t-on vidé, récemment, un entrepôt qui renfermait pour une valeur de cinq millions de piastres de liqueurs fortes.

Dans l'Ontario, les gens boivent autant mais ils se cachent. S'il existe des trous où les gens bien mis ne peuvent se permettre d'aller, les caves privées sont bien garnies. Avant la prohibition il était rare qu'un Ontariois vous invitât à aller chez lui, il vous offrait une consommation ou un dîner arrosé de vin à l'hôtel, au restaurant ou au club. Aujourd'hui, c'est changé. Ceux qui vont assez dans l'Ontario ont remarqué qu'aujourd'hui la plupart de ceux avec qui ils étaient en relations d'affaires les invitaient à leurs résidences pour leur offrir du scotch. On place la bouteille sur la table et on la vide sans sourcilier.

Les buveurs d'occasion boivent peut-être moins souvent, mais chaque fois qu'ils boivent ils s'en donnent à bouche que veux-tu. Les buveurs de profession se grisent royalement toutes les fois qu'ils en ont l'avantage et les moyens.

Il n'est pas nécessaire d'être psychologue pour constater ces faits: ils crévent les yeux de tous ceux qui veulent voir clair.

C'est peut-être pour toutes ces raisons que nos prohibitionnistes enragés ont accepté avec plaisir la loi des liqueurs du gouvernement, on du moins qu'ils ne l'ont pas critiquée.

Le Cas de Rémillard

Nous ne sommes pas partisan de l'abolition de la peine de mort. Loin de là. Nous avons même déploré, dans certains cas de meurtres prémédités la complaisance des autorités qui ont accordé des commutations de sentences et des élargissements par la suite à des criminels de la pire espèce. Nous en avons de ces cas présents à la mémoire.

Pour n'en citer qu'un mentionnons le cas de Shortis qui, après avoir été condamné à la potence, vit sa sentence commuée. Après quelques années de baigne il fut élargi. Ce Shortis était un Anglais de l'autre côté dont les parents étaient riches et bien vus. On l'avait envoyé au Canada pour s'en débarrasser, car sa conduite n'était pas exemplaire. Il avait commis des frasques dans son pays et, si nous ne nous trompons pas, son casier judiciaire était déjà assez bien rempli.

Comme bien d'autres fils à papa anglais qui tournent mal, qui dégénèrent en voyous, on l'avait expédié chez les Coloniaux dépotoirs naturels de l'Empire.

Si la loi doit rigoureusement suivre son cours dans la plupart des cas, dans presque tous les cas, il se présente parfois des circonstances atténuantes qui imposent la clémence.

Le cas de Rémillard en est un de ceux-là. Sans établir de comparaison avec celui de son fils, qui s'est sauvé de la potence, son cas particulier mérite d'être étudié.

Cet homme a vu sa vie brisée par la légèreté de sa femme. Bon ouvrier à ses débuts par débordement il s'est livré à l'ivrognerie. Il était au courant de ce qui se passait dans son foyer, et le soir du meurtre il avait saisi au téléphone une conversation téléphonique qui ne laissait pour lui aucun doute dans son esprit.

Surmonté par la boisson, le coeur meurtri par ce qu'il endurait depuis longtemps, il résolu de faire payer chaud à ceux qui viendraient violer sa demeure.

C'est dans cet état d'esprit qu'il était lorsque, à une heure avancée de la soirée la victime vint frapper à sa porte.

On connaît le reste.

Nous respectons la justice. Deux tribunaux d'appel ont refusé d'accorder un nouveau procès. Si, en se tenant dans les strictes technicités de la loi les tribunaux devant qui les appels ont été entendus ont eu raison de décliner, avec des juges dissidents, la demande qui leur était faite, il n'en reste pas moins vrai que si l'on s'en tient aux faits de la cause il n'est pas raisonnable que cet homme monte sur l'échafaud.

Nous constatons que le sentiment public est favorable à la commutation de sa sentence et que certains journaux même la réclament.

Il devrait se faire un mouvement général dans le district pour sauver cet homme de la corde.

Le TEMOIN. — Je le jure... Je suis M. Albert Londres, rédacteur au *Matin*.

Le PRESIDENT. — Qu'avez-vous à dire?

Le TEMOIN. — Désireux de commenter à l'usage de nos lecteurs, une phrase bien laconique du communiqué, annonçant simplement: "Dans l'Artois, nos troupes ont pris un élément de tranchée et fait des prisonniers", j'étais parvenu, grâce à un perfectionnement du système D, tel que nous l'entendons dans la grande presse d'information, à obtenir des renseignements détaillés, puisés sur place, et mon article était ainsi conçu: "L'assaut donné l'autre nuit par nos valeureuses troupes à Mont-St-Quentin sur le coup de 2 heures du matin, a montré, une fois de plus, le mordant de la division de chasseurs commandée par le général B... Partis de Carency l'arme à la bretelle et la pipe aux dents, au nombre tout au plus de 2,000, les chasseurs, en chantant la Madelon, ont atteint la tranchée Carlsbad avec un entrain sans égal, faisant 25,000 prisonniers, prenant 500 canons et perdant zéro homme."

Le PRESIDENT. — Diable! Il y avait bien des renseignements d'ordre strictement militaire là-dedans!

Le TEMOIN. — D'accord. Mais cela autoriserait-il dame Anastasie à traduire ainsi ce reportage: a x 2 plus b x plus c égal o

Je ne le crois pas! Nous nous en sommes tirés en racontant partout que le *Matin*, seul de toute la presse, avait pu publier la formule balistique de la trajectoire de la Bertha. Il n'y aurait eu que les Boches pour en rigoler, mais le *Matin* étant interdit sur le territoire de Boche...

Le PRESIDENT. — Vous pouvez vous retirer. Au suivant.

Entre le troisième témoin.

Le PRESIDENT. — Bkxppp... kkkkkkkkkk... tttststs... fiiiiiiiiiiii...

Le TEMOIN, d'une voix tonitruante. — Je le jure, devant Dieu, devant les hommes et devant le Roy!

Le PRESIDENT, interloqué. — Qu'est-ce?

Le TEMOIN. — Léon Daudet, pour vous servir, monsieur le président. Ce que j'ai? J'ai (montrant la dame Anastasie), que cette mijaurée croupissante, cette renégate de la démolure, ce veau sans foi cette...

Me OMAN, avocat de l'accusée. — Monsieur le président, je vous prie de faire respecter la prévenue.

Le PRESIDENT. — Oh! elle a l'habitude, avec vous, n'est-ce pas, monsieur Léon Daudet?... Mais venez au fait...

Le TEMOIN. — Eh bien, voilà. Je voulais, sous les yeux des pudiques lecteurs de l'*Action française* dévoiler les dessous, trasser la cotte pestilentielle de la République des Kamarades. La semaine précédente, j'avais cru devoir révéler que M. Poincaré avait été, dans sa prime jeunesse, secrétaire du comte Bernstorff. Le lendemain je réfléchis que M. Poincaré a quelque quinze ans de plus que l'espion boche accredité naguère auprès de M. Wilson.

Le PRESIDENT. — Voyons, monsieur Daudet!...

Le TEMOIN. — Comme, d'autre part, M. Poincaré venait de faire acte de bon Français en choisissant Clemenceau pour président du conseil je passai à un autre, en me contentant de faire une fiche...

(A suivre)

La Bonne Manière

Les Compagnies industrielles ci-dessous ont fait les bénéfices suivants: Saguéway-Pulpe, \$1,081,509.54 en 1918, \$1,415,176.50 en 1919 et \$3,574,925.14 en 1920.

Brasserie Frontenac (limitée), \$161,925.32 en 1918, \$216,598.10 en 1919 et \$28,146.95 en 1920.

Cie hydraulique de St-François, \$28,054.67 en 1919 et \$30,136.25 en 1920.

La maison Versailles Vidrairie-Boulais (limitée), de Montréal, Québec et Ottawa est celle qui prend la part la plus active au placement des obligations de ces diverses entreprises.

Avant d'offrir une valeur industrielle au public, la maison Versailles Vidrairie-Boulais s'assure par une étude approfondie qu'elle présente le maximum de sécurité. A égalité de garanties, elle accorde sa préférence aux affaires de la province de Québec dirigées par des Canadiens-Français qui ont fait leurs preuves dans l'industrie et à qui il ne manque que des fonds pour réussir encore mieux. En outre, elle porte un intérêt personnel et suivi à l'administration de toute affaire qu'elle a aidé à financer. C'est sa manière à elle de travailler à l'avancement économique des Canadiens-Français.

EVIDEMMENT

— Papa, est-ce que les poissons dorment?

— Evidemment; s'ils ne dorment pas, à quoi servirait le lit de la rivière?

Debentures à Vendre

Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains

Avis public est par le présent donné que le Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Québec demande des soumissions pour la vente de \$700,000.00 de ses debentures, comme suit: \$700,000.00 à 6%, à dix ans ou \$700,000.00 à 5 1/2% à trente ans.

Le capital et l'intérêt seront payables à la Banque de Montréal à Québec, Montréal, Toronto ou Hamilton, au gré des porteurs.

La Cité de Québec garantira le paiement des intérêts et du capital de ces debentures.

Chaque soumission devra être livrée au Secrétaire Trésorier soussigné, avant midi le 21 mars courant.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de \$8,000.00 par une banque canadienne.

ANTOINETTE C. TASCHEREAU, Secrétaire Trésorier du Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec, 9 mars 1921. Québec.

SERVICE IDEAL POUR LES VOYAGEURS

Québec-Montréal-Ottawa

Les trains de et pour Québec arrivent et partent de la gare Bonaventure.

Les convois les plus modernes, tout en acier, sont attachés à ce train et le public voyageur appréciera le confort des wagons-lits, munis du système d'éclairage le plus moderne. Des ampoules électriques dissimulées sous les sièges au lieu d'être suspendues au plafond, fournissent une lumière suffisante et incommode aucunement les passagers qui occupent les lits supérieurs.

Départ de Québec (Gare du Palais) à 11.55 p. m. tous les jours avec wagon-lits directs pour Ottawa, arrivant à Montréal à 7.10 a. m. et faisant rattachement à Montréal avec le train du Grand-Tronc No. 47 qui arrive à Ottawa à 11.45 a. m.

Au retour, départ d'Ottawa à 7.20 p. m. faisant rattachement à Montréal avec le train No. 34 (Gare Bonaventure) à 11.15 p. m. et arrivant à Québec à 6.15 a. m.

A Ottawa se fait le rattachement avec "The Capital City Express" qui part de Toronto à midi tous les jours, dimanche excepté.

On peut se procurer les billets et autres détails au bureau des voyageurs de la ville, 10 rue Ste-Anne, à la gare Union du Palais, ou à l'Agent le plus rapproché du Chemin de Fer National du Canada.

Le Château-Frontenac

Les remarques que nous avons faites sur la façon dont les Canadiens-français et les catholiques étaient traités par le nouveau gérant du Château-Frontenac, ont créé une vive sensation. On a commenté nos remarques un peu partout et de diverses façons.

On en a parlé sur la rue, dans les bureaux du Pacifique, et même au Club de la Garnison, et la demande pour ce numéro du "Franc-Parleur" a été si considérable que nous avons réapprovisionné presque tous nos dépôts de la ville.

Il y avait déjà assez longtemps que des plaintes ont été formulées, mais personnes n'osait les faire connaître au public.

Les Canadiens-français et les catholiques de Québec ne demandent pas de faveurs, ils ne veulent pas que l'on fasse pour eux des exceptions, des passe-droit, mais ils réclament leurs droits, ils veulent être traités avec justice et non pas au bout de la botte.

La Compagnie du Pacifique est libre de placer à la tête de l'administration de son hôtel l'homme de son choix, mais nous avons le droit de protester si, dans l'accomplissement de sa charge, il montre de la partialité, du sectarisme et de l'ostracisme.

Depuis la publication de nos remarques de la semaine dernière,

de nouveaux renseignements nous ont été fournis qui nous confirment dans les dénonciations que nous avons faites.

L'élément anglais et protestant de cette ville, qui n'a pas aimé nos remarques, aura beau s'agiter, il ne nous empêchera pas de dire ce que nous savons et ce que nous pensons. Et si l'on veut absolument montrer ses dents, nous mettrons les points sur les i.

La Compagnie du Pacifique, comme nous le disons plus haut, est parfaitement libre d'administrer son hôtel comme bon lui semble. Mais si elle veut absolument en faire un sanatorium maçonnique, en éliminant tous les catholiques qui forment partie de l'administration, notre devoir est de prévenir nos compatriotes, de mettre la puce à l'oreille de nos autorités municipales afin qu'elles sachent à quoi s'en tenir quand le Pacifique demandera des faveurs et d'engager tous ceux qui nous lisent à s'abstenir de fréquenter cette hôtellerie transformée en asile de sectaires.

Pour être juste nous devons cependant ajouter que nous n'avons pas de plaintes sérieuses contre les autres services de la compagnie du Pacifique, que la plupart de ses officiers supérieurs à Québec sont affables et qu'ils s'efforcent de donner pleine satisfaction au public.

L'affaire Anastasie

La discussion qui s'est faite sur le dos de la censure, depuis quelque temps, donne de l'actualité à une boutade dirigée contre elle que nous trouvons dans une revue parisienne. En France on appelait la censure Anastasie. Nos lecteurs liront cette satire avec plaisir.

— o —

Après un an d'incarcération préventive, la dame Anastasie vient enfin de passer en justice.

Le bruit fait autour du procès lui a intenté l'opinion publique a attiré dans l'enceinte du Palais, et jusqu'aux abords, qu'on ne voit que de noirs de monde, une foule immense. Le déploiement des forces policières et municipales mobilisées par M. Raux rappelle ce que l'on voyait jadis, lors des visites de souverains ou chefs d'état amis et alliés.

Et ne s'agit-il pas, en effet, d'un grand personnage, d'une espèce de souveraine, de cette Anastasie naguère encore si puisante, impérieuse, tyrannique, de cette Anastasie que le gouvernement, après l'avoir protégée envers et contre tous, abandonne enfin au jeu des justes lois?

Pénétrons dans le prétoire.

La vaste salle des assises craque sous l'afflux pléthorique des privilégiés qui ont reçu la carte rose. Public habituel des grandes audiences: quelques visages connus, perdus dans la floraison des chapeaux de nos élégantes parmi lesquels es fourrures semblent des fauves dans la jungle.

frugal régime de la Santé. Faut-il retracer ce portrait, rendu célèbre par la caricature durant plus de cinq années?

Une fée Carabosse, c'est le vocable qui lui conviendrait le mieux. Sa petite taille s'est encore un peu ramassée, semble-t-il. Un drôle de petit chapeau à plumes — plumes sergent-major disent les uns, Jeanne d'Arc assure un petit nombre — tremblote au-dessus de ses cheveux torrides au cabestan. D'un geste machinal, à chaque minute répété, elle braque devant ses yeux bridés son face-à-main fait d'une immense paire de ciseaux (épointés par précaution). Taille façonnée comme à coups de serpe, toilette classique de la vieille fille.

Elle s'assoit derrière son avocat, Me Omany; durant toute la séance, elle restera droite et menue, sur son siège, regardant tantôt le ministère public, tantôt la foule, du même air courroucé de vieille poule à qui l'on a coupé les ergots.

Le greffier annonce inintelligiblement l'acte d'accusation. On fait l'appel des témoins, et l'interrogatoire commence.

D. — Vos nom, prénoms et qualités?

R. — ANASTASIE, Vivianette Ribotte - Briande - Painlevasse-Clémence, Reine des Ciseaux, Princesse de Caviar, Duchesse du Blanc, douairière de la Morasse-Humide.

D. — Votre âge?

R. — Cinq ans...

D. — Vous dites?

R. — Je dis cinq ans et quelques mois.

D. — Nous ne sommes pas ici pour plaisanter. Je vous remande votre âge?

R. — minaudant. — Ah! monsieur le président, vous n'êtes pas galant. D'ordinaire, on n'insiste pas avec les dames... Enfin, je veux bien avouer que ma naissance remonte à une haute antiquité, et que j'ai vécu plusieurs existences.

Le Dr. PAUL, médecin légiste se penchant à l'oreille du président. — C'est un cas de métempysocose.

D. — Vous jurez de dire toute la vérité? Lève la main droite et dites: "je le jure."

R. — Je le jure.

D. — Vous êtes accusée des

C'EST FAIT!

La Législature a voté un million à l'Université McGill, de même qu'à chacune de nos deux universités catholiques.

Nous savions que nos protestations contre l'octroi à McGill d'un même montant qu'aux universités catholiques seraient inutiles, mais nous avons cru de notre devoir de les formuler.

Nous savions parfaitement que cette loi passerait comme du beurre dans la poêle. En effet, il n'y a pas eu une seule remarque lorsque la loi fut soumise.

L'intérêt personnel des uns, l'imbécillité des autres et la lâcheté des vrais politiciens a empêché les expressions d'opinions.

Du train que nous allons, nous serons parfaitement assimilés dans cinquante ans.

Mouvement général d'attention. Toutes les têtes se haussent pour mieux regarder. On craint de voir certains coudes se dévisser, mais il n'en est rien.

Entre deux gardes apparaît la dame Anastasie.

Elle ne semble pas avoir souffert de ces longs mois d'incarcération. Sans doute, doit-elle à de puissantes faveurs qui continuent de s'exercer secrètement autour d'elle, l'adoucissement du crimes de forfaiture, abus de

Le TEMOIN. — Dame, le public a pris ça au sérieux, comme il fait pour tout ce que j'écris, et la nuit d'après, des fumeurs exaspérés sont venus me cambrioler. Ils n'ont pas trouvé de tabac, mais ils ont emporté mon Dictionnaire des Métaphores.

Le PRESIDENT. — Je vous remercie. A un autre.

Entre le second témoin.

Le TEMOIN. — B...z...tr...d...bl...trtrtrtrtr...

Hotel Riendeau, Ltee.

Le rendez-vous des Canadiens-Français
58-59 Place Jacques-Cartier
MONTREAL

Situé près du Palais de Justice, de l'Hôtel-de-Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Port

WILFRID GERVAIS, - - - Près. Trés.
P. A. SAMSON, - - - Vice Prés. Sec.

Téléphone: Main 6131

L'Hôtel a été récemment remis à neuf.

Confort à prix modérés.